

Mathématiques et déficients visuels

Françoise Magna(*)

Cet atelier a été l'occasion d'échanger certaines informations en relation avec l'enseignement des mathématiques aux élèves déficients visuels.

Ci-dessous les renseignements utiles à connaître.

1) Règles de transcription :

- Code de transcription en braille des textes imprimés, deuxième édition septembre 1999.
- NOTATION MATHÉMATIQUE BRAILLE : mise à jour de la notation mathématique en braille de 1971 (jusqu'au niveau baccalauréat inclus), première édition septembre 2001.

Ces deux documents sont disponibles à :

l'association Valentin Haüy (AVH) 5 rue Duroc 75007 PARIS

Téléphone 01 44 49 27 27, Télécopie 01 44 49 27 10

Courriel : avh@avh.asso.fr ou site Internet : <http://www.avh.asso.fr>

ou

au Département de la Transcription et de l'Édition Adaptée (DTEA)

Institut National des Jeunes Aveugles (INJA) 56 boulevard des Invalides 75007 Paris

Téléphone 01 44 49 35 35, Télécopie 01 44 49 13 40

Courriel : inja.dtea@wanadoo.fr ou site Internet : <http://www.inja.fr>

2) Bramanet : logiciel de transcription des mathématiques du noir (notre écriture) vers le braille :

Téléchargeable à l'adresse suivante : <http://handy.univ-lyon1.fr/projets/bramanet/>

Personne à contacter : Frédéric SCHWEBEL : schwebel@handy.univ-lyon1.fr

3) DBT : logiciel de transcription sous windows, en vente à l'AVH (voir ci-dessus).

Personnes ressources :

Christian Coudert : ch.coudert@avh.asso.fr et Pascale Isel p.isel@avh.asso.fr

4) Calculatrice scientifique sous windows : CALSCI.

Il existe une calculatrice scientifique gratuite (CALSCI) sur le site WINAIDE, que vous pouvez télé-charger depuis le site : <http://perso.wanadoo.fr/winaide>

Elle a été conçue, réalisée et améliorée par Jean-Claude Mortimore (jean-claude.mortimore@wanadoo.fr), à partir de la version DOS de cette calculatrice.

La calculatrice sous WINDOWS a des fonctions statistiques à une ou deux variables en plus de quelques dizaines de fonctions (trigo, exposant, logarithme, ...).

(*) Professeur à l'Institut National des Jeunes Aveugles.

Elle fonctionne avec ou sans l'aide technique JAWS. Elle peut aussi fonctionner avec d'autres lecteurs d'écrans comme SONOGRAF, mais les autres lecteurs n'ont pas été testés.

- 5) FISAF : formation de transcripteurs en braille et gros caractères.
1/3 rue Georges Pitard 75015 Paris
Téléphone : 01 53 58 32 00
Télécopie : 01 53 58 32 09
Courriel : contact@fisaf.asso.fr
Responsable de la formation : Béatrice SOUQUET, CSES Peyrelongue, 12 rue Alfred de Musset BP 27 33440 AMBARES
Téléphone 05 56 38 85 85, télécopie 05 56 77 69 15
Courriel : cses.peyrelongue.33@wanadoo.fr
- 6) CIO spécialisé pour jeunes handicapés physiques.
Marie-Thérèse Grimm, conseillère d'orientation psychologue
8 rue Dieudonné Costes 75013 PARIS
Téléphone : 01 45 82 65 57
Télécopie : 01 45 82 65 61
- 7) Banque de données de l'INJA.
Permet de savoir si un livre, scolaire ou non a été transcrit en braille, et si oui par quel organisme.
Voir sur le site de l'INJA : <http://www.inja.fr/bdea>
Courriel : bdea@inja.fr
Par Minitel : 36 14 INJA (0,057 _ la minute)
- 8) Association SESAME : Service pour l'Édition Spécialisée destinée aux Aveugles, Malvoyants et autres personnes Empêchées de lire.
Site Internet : <http://www.lesesame.net>
Contacts : 5 rue Maurice de la Sizeranne 75007 PARIS
Téléphone : 01 40 61 98 16 ou 06 17 96 01 51
Courriel : vitellus@ifrance.com

Cette association dynamique propose des livres enregistrés : première bibliothèque francophone sur cd-rom, plus de 2 000 livres en version intégrale ! Et aussi « les albums de Vocalise » : chaque « album » peut contenir jusqu'à 25 heures d'enregistrements de livres lus à haute voix, en format compressé selon la norme MP3.

- 9) Modalités d'application des dispositions relatives au bénéfice de la conservation des notes obtenues à l'examen du baccalauréat général ou technologique :

B.O. n° 32 du 4 septembre 2003

BACCALAURÉAT

Modalités d'application des dispositions relatives au bénéfice de la conservation des notes obtenues à l'examen du baccalauréat général ou technologique

NOR : MENE0301752N

RLR : 544-0a ; 544-1a

NOTE DE SERVICE N°2003-128 DU 20-8-2003

MEN

DESCO A3

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/32/MENE0301752N.htm>

- 10) B.O. n° 27 du 3 juillet 2003 : circulaire sur l'« Organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire ou supérieur pour les candidats en situation de handicap ».

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/27/MENE0301373C.htm>

Nouveau : remplace la circulaire de 1985

- 11) Rapport 2002 du médiateur de l'Éducation Nationale, Jacky Simon, juin 2003.
« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce nous n'osons pas que les choses sont difficiles. » (Sénèque).

<http://www.education.gouv.fr/syst/mediateur/rapport2002.htm>

Rapport complet téléchargeable (1 338 Ko) sur le site de la documentation française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/034000359/0000.pdf>

- 12) Rapport Lachaud (intégration des enfants handicapés en milieu scolaire) :

<http://www.education.gouv.fr/rapport/handicapes0103.pdf>

- 13) Bac session 2004 :

B.O. n° 38 du 16 octobre 2003

BACCALAURÉAT

Note d'information sur le baccalauréat 2004

NOR : MENE0302182N

RLR : 544-0a ; 544-1a

NOTE DE SERVICE N°2003-157 DU 7-10-2003

MEN

DESCO A3

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/38/MENE0302182N.htm>